



Dimanche 5 mars à 15h :

«Conférence Broderie de Bretagne, histoire d'un art et d'une profession»

L'art de la Broderie en Bretagne a toujours suivi son époque. Si les femmes brodent sur linge, les tailleurs d'habit créent un métier : brodeur sur drap. Ces maîtres du fil disparaîtront avec les modes bretonnes devenues obsolètes. C'était oublier la passion de l'art. Les artistes d'aujourd'hui reprennent le flambeau. Le lien se fait entre œuvres anciennes et créations contemporaines affirmant une Bretagne interculturelle.



Du 1^{er} mars au 8 Avril :

Exposition VARIATIONS par K.Liopé.



VARIATIONS présentera l'essentiel du travail de recherche de l'artiste K.Liopé. A partir de son identité graphique, l'exposition mettra en lumière les différentes matières et supports de création qu'elle utilise et ses nombreuses déclinaisons.

Dimanche 19 Mars à 15h00 :

Récit musical «Camille Claudel» par la Cie les Gens de la Voix

Ce récit musical est celui d'une vie en forme de plaidoyer porté par une femme de fait marginale, et dont l'époque déconcertée ne saura plus que faire. Survivre ni vue, ni connue. Voilà ce que subira Camille Claudel, génie au féminin stupéfiant de créativité et d'inventivité. La question nous est posée : que nous apprend aujourd'hui Camille Claudel ?



Samedi 18 Mars : «Andréa et les 4 religions» par la compagnie amateur baldivienne Les Uns Pertinents

Cette pièce de théâtre, écrite par Jean-Gabriel Nordmann interroge les liens d'une famille décomposée d'aujourd'hui. " Avant nous étions quatre. Nous étions une famille", chaque membre (la mère, le père, le fils, la fille) se raconte, s'affronte, se réunit ...autour d'une « photo de famille » dont l'issue vous laissera incrédule ! Mise en scène par Caroline Bonis. Durée: 1h



Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12 h à 18 h
Le mercredi de 10 h à 18 h
Le vendredi de 12 h à 18 h
Le samedi de 10 h à 18h
Le dimanche de 14 h 30 à 18 h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1^{er} février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

LE MOT DU MAIRE

Je ne pensais pas écrire un jour un édito sur un tel sujet ! Et pourtant, je m'y attèle suite aux nombreuses exaspérations de nos commerçants et riverains du centre-ville. Les déjections canines et les fientes de pigeons sont donc LE sujet de ce « Quoi de Baud ».

Pigeons et choucas :

Par leurs déjections, ces volatiles dégradent les toitures, les murs, les vitrines et souillent les trottoirs. Ces oiseaux territoriaux et intelligents ne vont pas se déloger si facilement. Les pigeons sont trouillards mais pas les choucas. Ils forment des bandes avec une hiérarchie sociale et seul un prédateur qui occupe leur territoire pourrait leur faire comprendre qu'il y a danger. Nous allons donc faire appel à la fauconnerie pour tenter de les « délocaliser » mais il va falloir faire preuve de patience. L'effarouchement se fera assez facilement avec les pigeons qui sont sédentaires. Mais les corvidés, eux, ne viennent chercher l'abri et la chaleur du centre-ville qu'à la nuit tombée, ce sera donc une autre affaire et il ne faut pas s'attendre à une disparition totale de ces oiseaux en ville. Sur vos balcons, jardins ou terrasses, je vous encourage à utiliser des dispositifs simples comme des CD qui réfléchissent la lumière, tendre un fil, utiliser du répulsif (mélanger de l'eau, du vinaigre blanc et quelques gouttes d'huiles essentielles d'Eucalyptus et pulvériser), saupoudrer des épices comme la cannelle, le poivre ou le curry, installer des moulins à vent ou des imitations de faucons ou de hiboux.

Chiens :

Les déjections canines envahissent aussi nos trottoirs, parcs et chemins. Ça dépasse la simple nuisance engendrant insalubrité, incivisme, désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Les crottes de chiens peuvent contenir de nombreux parasites et bactéries transmissibles aux autres chiens. Pourtant, des distributeurs de sacs sont à disposition des propriétaires d'animaux domestiques dans chacun de nos parcs. Abandonner les excréments de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe d'un montant de 135€ mais pouvant atteindre 750€ ! Cette amende est la même pour les mégots de cigarettes jetés par terre.

Il appartient à chacun de favoriser le bien vivre ensemble. Les propriétaires irresponsables sont une minorité mais quelle image donnent-ils de nos amis à quatre pattes ?

Pascale Gillet, Maire de Baud

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Bio-Seau : les personnes n'ayant pas pu retirer leur bio-seau lors des permanences organisées par Baud Communauté peuvent récupérer un exemplaire en mairie. Attention, les colonnes de biodéchets ne sont pas destinées à recevoir le papier et les emballages.

Devenir bénévole : le bénévolat, c'est toujours l'occasion d'une rencontre, de passer un moment sympathique, de progresser et/ou de se sentir utile... Vous souhaitez vous engager ? La municipalité se propose de vous mettre en relation avec une association baldivienne en fonction de vos besoins et disponibilités.

Marché hebdomadaire : le marché prend place au sein de l'Idée'Halle, la place du Bien'Hêtre et la place Le Sciellour. Dans une volonté d'étoffer et de développer l'offre proposée au marché du samedi matin, la municipalité étudie toute proposition d'exposition. Il n'y a pas de droit de place mais toute installation est soumise à un accord et adhésion au règlement. Renseignements à la mairie auprès de la police municipale.

Travaux : la quatrième phase des travaux débute et concerne la rue d'Auray et la rue de la Mairie. Jusqu'au 11 mars, la rue d'Auray est fermée du rond-point faisant la jonction avec la rue Botkermarrec jusqu'au parking de la mairie. La semaine suivante, c'est au tour de la rue de la mairie, de l'entrée du champ de foire jusqu'à la patte d'oie. Jusqu'à la fin mai, les travaux se poursuivent dans le prolongement rue de la mairie.

Recrutement : le Service d'Aide et d'Accompagnement Domicile (SAAD) Evel Blavet recherche plusieurs aides à domicile pour assurer la continuité de son service auprès de ses bénéficiaires. Plusieurs postes sont disponibles pour des interventions sur le secteur de Baud et alentours. Renseignements auprès de Martine CAMLANN au 02.97.08.00.10 ou par mail à l'adresse : rh@baudcom.bzh

Budget participatif

La commune lance son premier budget participatif et vous invite à proposer vos projets pour la ville de Baud. Il a pour objectif de permettre aux Baldiviens de s'investir dans des projets nouveaux, au plus proche des besoins et de permettre à chacun, de contribuer de façon active à l'amélioration du bien-vivre ensemble dans notre commune. L'enveloppe globale allouée pour cette année est de 30 000 €. Tout Baldivien de 15 ans et plus, peut proposer un projet, qu'il soit membre d'un collectif, d'une

association, d'un quartier, d'un village...

Le but étant que chaque projet soit d'intérêt général, qu'il respecte les caractéristiques du règlement, qu'il soit articulé autour des notions de partage, de solidarité et de convivialité. Lancez-vous en complétant la fiche de projet accessible sur le site de la mairie.

Calendrier du budget participatif :

- dépôt du dossier via la fiche de projet jusqu'au 15 avril 2023
- analyse de faisabilité des projets jusqu'au 30 avril 2023
- présentation et proposition des idées éligibles sur les différents supports, site de la mairie, application illiwap, flyer...
- votez vos projets favoris à la mairie, au Quatro ou sur notre site internet jusqu'au 20 juin 2023
- annonce des lauréats au printemps

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 4 et Dimanche 5	Espace Yves Le Roy	Brevet de chasse. Rendez-vous à partir de 7h30 à la salle du Scaouët puis départ vers les landes de Cranne et Bourron. Examen de meutes de Beagles, Anglo-Français...
Vendredi 10	Pôle Enfance-Jeunesse	Concert de l'école de musique et de danse dans le cadre de la semaine Ados'Like organisé par le service jeunesse. Restauration sur place.
Vendredi 10 et Samedi 11	Ecole Diwan	Portes ouvertes de l'école Diwan de 9h à 17h le vendredi, de 9h à 12h le samedi. Atelier de danse et jeux sur table à 11h.
Dimanche 12	Espace Yves Le Roy	Circuit du Morbihan -Trophée Jean Floc'h. Le départ est donné à 13h à Baud pour une arrivée à Moréac, où les coureurs s'affronteront sur le circuit final.
Lundi 13	Auditorium du Quatro	Conférence «Les bannières de Bretagne» organisée par le groupe Histoire et Patrimoine du Pays de Baud à 14h.
Samedi 18	Espace Yves Le Roy	Fest-Noz organisé par l'association les Peuples Liés de 19h à 2h. Buvette et restauration sur place, entrée : 12€ En concert : Fleuves & 'NDiaz, Spontus et le duo Landat/Moisson.
Samedi 25	Collège Notre Dame de la Clarté	Forum des métiers organisé par le collège de 9h30 à 12h30. Plus de cinquante métiers représentés. Ouvert aux collégiens, lycéens, personnes en reconversion professionnelle et curieux...
Dimanche 26	Salle du Scaouët	Les groupes de musiques traditionnelles de l'école de musique et de danse vous donnent rendez-vous pour un après-midi festif et convivial à partir de 14h : danse, musique, goûter pour fêter l'arrivée du Printemps.
Vendredi 31	Ecole du Gourandel	Portes ouvertes de l'école du Gourandel de 16h30 à 18h30.
Vendredi 31	Ecole du Centre	Portes ouvertes de l'école du Centre de 16h30 à 18h30.
Samedi 1 ^{er} Avril	Local de Baud Solidarité	Braderie de vêtements et objets divers organisée par Baud Solidarité de 9h à 16h au local situé route de Pont-Augan.

L'Outil en Main

Le bâtiment éco-exemplaire, dénommé La Passerelle, est à présent terminé et les bénévoles de l'Outil en Main s'activent à la mise en place des divers ateliers. L'Outil en main permet des rencontres inter-générationnelles entre artisans/ouvriers et les jeunes entre 10 et 14 ans pour développer le sens du travail manuel, apprendre le geste juste, se découvrir un talent et peut-être un métier.

Deux matinées portes ouvertes sont organisées les samedis 18 et 25 mars de 10h à 12h. Les enfants et leurs familles peuvent rencontrer les bénévoles, se renseigner et découvrir les premiers ateliers qui débutent le mercredi 5 avril de 14h à 16h30, et ce chaque mercredi en période scolaire. Gratuit jusqu'en juin.

Inscriptions sur place ou auprès de Gisèle François, secrétaire de l'association au 06.81.75.01.73 ou par mail : loem56.baud@gmail.com

L'association recherche encore des bénévoles retraités ou en activité qui souhaitent transmettre leur savoir-faire. Renseignements auprès de Gisèle François.

